

Renouvellement du Conseil de gestion du SCASC

Conseil de gestion 24 septembre 2020 Comité Technique 22 octobre 2020 Conseil d'Administration 27 octobre 2020



CONTEXTE

Rappel :

- ① Dernier scrutin: 6 juillet 2016
- 2 Mandat de 4 ans
- 3 16 sièges à pourvoir
- 4 Collège électoral unique
- Scrutin de liste à un tour
- 6 Vote par correspondance uniquement : inscrit dans les statuts du SCASC
- Retour sur les chiffres :
 - 1720 votants
 - 22,3% de votants
 - 136 votes « nul »

• 2 options pour le renouvellement en 2020 :

- Option A : Reconduction du vote par correspondance
- 2 Option B : Expérimentation de la dématérialisation
- ⇒ Comparaison des 2 options



OPTION A : vote par correspondance	
AVANTAGES	FREINS
Modalité de vote maîtrisée par AMU	Incertitude liée à la crise sanitaire : scrutin déjà reporté (initialement prévu en juin)
	Gaspillage de papier
	Lourdeur organisationnelle pour le SCASC
	Coût 2016 : 16 552€ (SCASC + DEPIL) Coût actualisé 2020 : 20 089€



OPTION B : vote électronique			
AVANTAGES	FREINS		
Modalité innovante : possible réglementairement (DAJI)	Inexpérience AMU / Accompagnement prestataire		
Maintien du scrutin même à distance	Risques informatiques / Plateforme sécurisée (chiffrement, RGPD)		
Dimension développement durable	Révision des statuts du SCASC (CG/CA)		
Scrutin possible sur plusieurs jours (mobilisation plus forte)	Fracture numérique de certains personnels / mise à disposition de PC sur site (6 campus)		
Vote multi supports : PC, smartphone, tablette (site responsive)	Accompagnement du changement (représentants, personnels) / Assistance téléphonique, tutoriels		
Absence de vote nuls (paramétrage des listes et du vote blanc)			
Résultats en « un clic »			
Pas de sollicitation de la DEPIL (reprographie)			
Coût : 14 061€ (budget 100% SCASC)			



PROJET de rétroplanning

ETAPES	OPTION	DELAIS DAJI/AMU	CALENDRIER
Consultation du conseil de gestion	AB	usage	24/09/2020
Présentation aux instances du vote électronique	AB		CT et CA octobre
Modification des statuts du SCASC pour intégrer la modalité	AB		CG 24/09 CA octobre
« vote électronique »			
Organisation matérielle du scrutin: enveloppes - urnes -	Α	-30 jours avant	Après le vote du CA d'octobre
reprographie des bulletins et professions de foi		scrutin	
Affichage de l'arrêté électoral	AB	-30 jours	Lundi 2/11/2020
Diffusion de l'information auprès des électeurs	AB	-30 jours	Lundi 2/11/2020
Affichage des listes électorales	AB	-20 jours	Jeudi 2/12/2020
Date limite de dépôt des candidatures	AB	-8 jours date à fixer	Vendredi 8/01/2021
		arrêté électoral	
Date de validation éligibilité des candidatures (arrêté)	AB	2 jours suivant	Mardi 12/01/2021
		dépôt candidatures	
Formation du bureau de vote (président, assesseurs)	AB	-8 jours	Lundi 11/01/2021
Envoi des courriers avec les modalités de connexion par mel	В	À définir	Lundi 11/01/2021
Date limite d'inscription sur les listes électorales des	AB	-6 jours avant le	Vendredi 20/01/2021
personnels dont l'inscription est subordonnée à cette		scrutin date à fixer	
obligation		arrêté	
Ouverture du site de vote (proposition 4 jours de vote)	В	arrêté électoral	Lundi 18/01/2021 – 9h00
Demandes de rectification des listes électorales	AB	Jusqu'au jour J	Jeudi 21/01/2021 – 16h00
Clôture du site	В	arrêté électoral	Jeudi 21/01/2021 – 16h00
Dépouillement (désignation scrutateurs)	AB	Jour du scrutin	Jeudi 21/01/2021 - 16h00
Proclamation des résultats	AB	Dans les 3 jours	Lundi 25/01/2021
		suivant le vote	
Séminaire intégration des nouveaux élus : Pharo ½ journe	ée (inter	vention membres C	ODIR) jeudi 28/01/2021

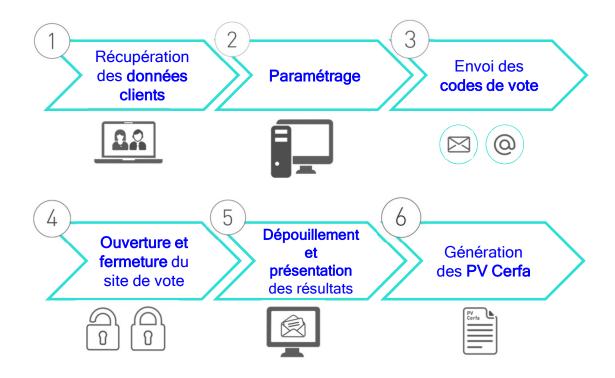
Séminaire intégration des nouveaux élus : Pharo ½ journée (intervention membres CODIR) jeudi 28/01/202

A : vote par correspondance B : vote électronique



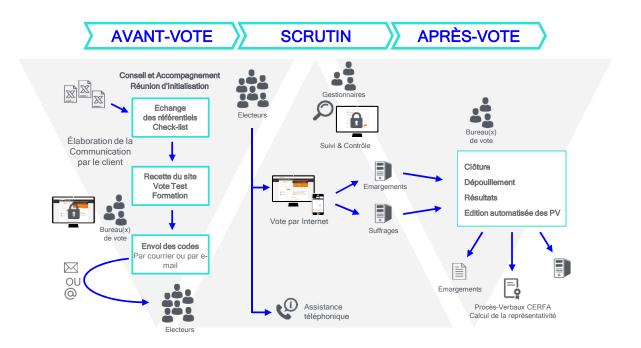
Focus sur le vote électronique : comment ça fonctionne ?

Les étapes d'un vote électronique





Déroulement d'une opération : processus global







Réception des codes d'accès



Par courrier:

Lettre invitation avec notice de vote Enveloppe porteuse double fenêtre



Par e-mail sécurisé :

Sécurisation OTP (mot de passe à utilisation unique) Site personnalisé et dédié



Selon le nombre d'électeurs, l'envoi des codes peut se faire par courrier et par e-mail



Vote

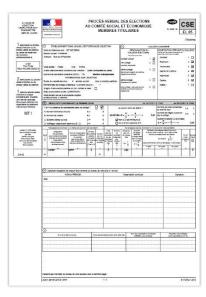
- 1 empreinte numérique, pas 2 votes possibles
- Clef d'authentification pour éviter l'usurpation d'identité : à définir au moment de la constitution des listes (recommandation 2 derniers chiffres du numéro de sécurité sociale
- Possibilité de vote en ligne sur PC dédiés pour ceux qui ne pourraient pas voter sur leur PC (professionnel ou personnel) ou sur un smartphone. Organisation à définir
- Assistance téléphonique durant tout le scrutin



) Le dépouillement

- Clôture automatique du service de vote
- Saisie des clés de déchiffrements
- Déchiffrement des bulletins de vote Internet
- Edition des Procès-verbaux de résultats
- Edition du calcul de la représentativité
- Edition de la liste d'émargements

PROCÈS-VERBAL CERFA







Vos données d'élections sécurisées

Archivage électronique sécurisé

- Hébergement en France sur serveurs sécurisés
- Docaposte, 1er hébergeur de données de santé
- Certifications iso 27 001, iso 9001 et sun tone
- Solutions expertisées et auditées par la CNIL en 2013 et 2015
- Sauvegarde des données délai légal : envoi d'un certificat de destruction
- Données pas utilisées à d'autres fin



